

*Le budget—M. Mitges*

Les logements coopératifs entrent dans le total de 25,000 unités. Je comprends le désappointement de ces gens-là. Ils n'obtiennent peut-être pas le nombre de logements qu'ils espéraient. J'ai eu des discussions avec eux. En fait, j'ai discuté longuement avec les représentants d'une coopérative de Toronto. Nous avons eu ce que j'appellerais une discussion très positive sur le nombre de logements qui devraient appartenir à la catégorie des logements assistés ou des logements pour personnes à faible revenu. Nous en sommes arrivés à la conclusion que la proportion idéale serait de 15 à 25 p. 100. Je pense que le mouvement coopératif a bien présenté son point de vue. J'ai écouté attentivement sa suggestion d'augmenter le pourcentage d'aide aux occupants d'appartement ou de maison de façon qu'une plus grande proportion de gens bénéficient de notre investissement dans un vaste projet. La discussion continuera. Je les ai rencontrés et je les rencontrerai de nouveau. Le débat sur...

**M. le vice-président:** Je regrette d'interrompre le député, mais le temps qui lui était accordé est expiré. Il peut continuer avec le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Une voix:** Non.

**M. Gus Mitges (Grey-Simcoe):** Monsieur le Président, depuis que le budget a été présenté, le 19 avril dernier, de nombreux députés ont participé au débat en abordant de façon très concrète nombre de ses divers aspects. En conséquence, afin d'éviter les redites, je vais m'en tenir à deux domaines précis du budget, à savoir l'agriculture et le tourisme. En réalité, le ministre des Finances (M. Lalonde) n'a fourni qu'un semblant d'aide à ces deux secteurs de l'économie qui connaissent aujourd'hui de graves difficultés. En ce qui concerne l'agriculture, les 100 millions de dollars supplémentaires prévus dans le budget ne sont accessibles qu'aux agriculteurs au bord de la faillite. De nombreux producteurs qualifient cette mesure d'expédient, étant donné que, en Ontario, 5,000 à 8,000 agriculteurs seulement peuvent être considérés comme étant dans une situation désespérée.

● (1610)

Le ministre des Finances a annoncé qu'il allait permettre aux agriculteurs d'amortir leurs pertes sur dix ans au lieu de sept, mais cela aussi n'est guère mieux qu'un palliatif. Si le ministre était gravement blessé, je suis persuadé qu'il s'attendrait à ce qu'on lui offre autre chose qu'un sparadrap, et c'est pourtant ce qu'il offre aux agriculteurs en détresse, dont beaucoup se voient forcés de quitter l'exploitation que leur famille possède depuis des générations.

Les députés d'en face ont demandé ce que notre parti ferait et quelles solutions nous proposerions pour aider les agriculteurs. D'abord, notre parti affecterait jusqu'à 100 millions de dollars pour aider les producteurs qui ont emprunté à un taux d'intérêt élevé à renégocier leur emprunt pour profiter des taux actuels. Nous créerions des commissions d'examen financier dans chaque région de la Société du crédit agricole pour conseiller les agriculteurs et servir de tribunal d'appel.

En outre, nous instaurerions le principe des obligations agricoles pour inciter les gens, notamment les agriculteurs à la retraite, à investir leurs économies dans la Société du crédit agricole en retour de certaines concessions fiscales, y compris

l'exemption de l'impôt sur les gains en capital. Cela permettrait à la Société d'offrir des taux d'intérêt stables et avantageux et de disposer d'une source permanente de capitaux. Comme les députés le savent, bon nombre d'organismes du Canada seraient en faveur d'un tel système, y compris la Fédération canadienne de l'agriculture.

Nous préconisons aussi la suppression de la taxe de vente fédérale de 9 p. 100 sur les carburants agricoles. Même si les agriculteurs canadiens n'utilisent que 3 p. 100 de toute l'énergie consommée au Canada, leur consommation d'essence représente 6 p. 100 et leur consommation de combustible pour moteur diesel 10 p. 100 de la consommation nationale. Environ le quart des frais d'une exploitation agricole sont reliés directement ou indirectement à l'énergie. La suppression de la taxe de vente de 9 p. 100 réduirait le prix du combustible pour moteur diesel de 20c. le gallon et la suppression de la taxe sur le gaz naturel et les liquides du gaz réduirait le prix du gaz naturel et des engrais, ce qui ferait baisser les coûts agricoles. Les agriculteurs canadiens auraient sans doute été ravis que le ministre des Finances propose de telles mesures.

A cause de la conjoncture extrêmement défavorable, bon nombre d'agriculteurs ont dû se trouver d'autre travail pour gagner un peu d'argent et financer leur exploitation agricole. Nous demandons donc l'abrogation de l'article 31 de la loi de l'impôt sur le revenu, qu'invoque Revenu Canada pour désigner ceux qui sont dans cette situation «agriculteurs à temps partiel», ce qui limite le montant admissible des pertes agricoles à seulement \$5,000. A cause de cette reclassification, bon nombre d'agriculteurs doivent payer des milliers de dollars en arriérés d'impôt à une époque où ils sont au bord de la faillite.

Nous exhortons le ministre des Finances, le ministre du Revenu national (M. Bussières) et le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) à examiner sérieusement les conséquences de cet article de la loi pour l'industrie agricole. En fait, le gouvernement actuel ayant fait preuve d'un zèle excessif dans l'application de l'article 31, de nombreux exploitants agricoles ont l'impression que le gouvernement projette en secret de remplacer les exploitations familiales indépendantes par de grosses sociétés agricoles.

Je m'en voudrais de ne pas soulever la question du tourisme en parlant du budget. Ce qui est remarquable dans le cas de ce secteur, c'est qu'on n'en a absolument pas parlé de façon concrète dans le budget. Or, c'est un secteur qui a besoin de beaucoup d'aide et qui ne l'obtient pas du gouvernement. Ce dernier se contente de vaines promesses, mais il ne pose aucun geste concret. Un de mes électeurs, M. Gordon Canning, président de la société Blue Mountain Resorts Ltd. de Collingwood, en Ontario, l'a très bien signalé, d'ailleurs, dans une lettre datée du 25 avril dans laquelle il écrit:

Nous avons certes beaucoup de mal, en tant que secteur, à retenir l'attention du gouvernement fédéral. Le dernier budget n'a fait qu'ajouter à notre mécontentement et notre exaspération. Dans un mémoire présenté à l'honorable Paul Cosgrove, ministre d'État chargé des Finances, la Tourism Industry Association of Canada a simplement demandé que l'on reconnaisse dans le budget que le tourisme est un secteur vital de l'économie canadienne. On ne l'a pas fait; bien au contraire, la politique annoncée, qui prévoit une certaine aide pour d'autres secteurs, aura des conséquences fâcheuses pour le secteur du tourisme. Ainsi, la taxe sur les boissons alcoolisées a été haussée... et même si nous pouvons maintenant réclamer des crédits d'impôt pour certains appareils ménagers, cette mesure ne s'applique pas à d'autres pièces d'équipement comme les canons à neige, les télésièges et les machines à damer la neige, car elles ne sont pas utilisées pour produire des biens vendus ou loués. Avant le dernier budget, nous